

POURQUOI VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'IUT D'ORLÉANS ?

Dynamisez votre capital humain, investissez dans l'avenir!

En versant votre taxe d'apprentissage à l'IUT d'Orléans, vous soutenez une formation d'excellence, ancrée dans les besoins réels des entreprises. Chaque euro contribue à former des talents opérationnels, agiles et innovants, prêts à intégrer vos équipes.



NOTRE HISTOIRE...

1966

CHIMIE

1967

GMP

1968

GEA

1984

INFO

1992

OLIO

2010

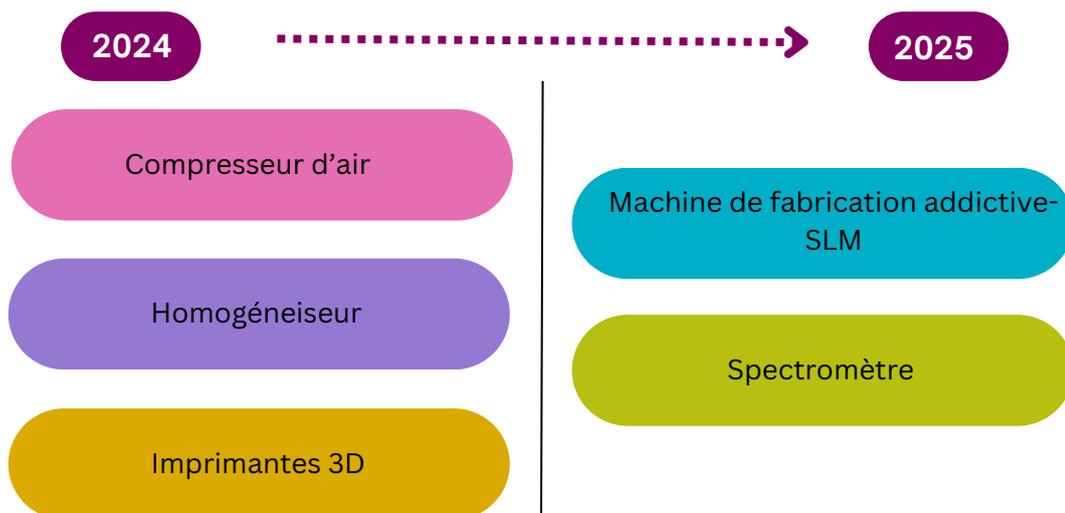
MT2E

Pourquoi choisir l'IUT d'Orléans pour verser votre taxe d'apprentissage ?

Parce que nous investissons dans votre avenir.

Des équipements modernes, des espaces repensés, une ambition claire : vous offrir le meilleur.

Des exemples d'investissements qui transforment notre IUT



Donnez du sens à la taxe d'apprentissage, choisissez l'IUT d'Orléans via SOLTéa :

<https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/>

Notre code UAI : 0450092F

Pour 2025, la plateforme sera accessible :
du 26 mai au 27 novembre 2025

Vous pourrez donc affecter votre solde de taxe d'apprentissage pendant toute cette période

Merci